



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions  
Services nationaux de passation des marchés  
220, 4<sup>e</sup> Av. S.-E., bureau 720  
Calgary (Alb.) T2G 4X3

**AMENDMENT / MODIFICATION**

**002**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions**  
**Services nationaux de passation des marchés**  
**220, 4e Av. S.-E., bureau 720**  
**Calgary (Alb.) T2G 4X3**

<b>Title-Sujet :</b> Aménagement d'un bloc sanitaire, d'un terrain de stationnement et d'une aire de fréquentation diurne au Col-Rogers – Parc national du Canada des Glaciers		
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation :</b> 5P420-18-0499/A	<b>Date :</b> 13 février 2019	
<b>GETS Reference No. – N° de référence du SEAOG :</b> PW-19-00859731	<b>Amendment No. - N° de la modif. :</b> 002	
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
<b>at – à</b> 14 h	<b>on – le</b> 20 février 2019	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MST - HNR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre :</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Jen Maheu <a href="mailto:jennifer.maheu@canada.ca">jennifer.maheu@canada.ca</a>		
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> (587) 432-8458	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b> 866-246-6893	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction :</b>		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (dactylographier ou écrire en lettres moulées)**

<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur</b>	
<b>Address – Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur</b>	
<b>Title – Titre :</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone :</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur :</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION 02

La présente modification vise à diffuser les questions et réponses et à apporter des modifications au dossier d'appel d'offres.

### A) MODIFICATIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

#### A1 DEVIS

1. AJOUTER des sections de devis :

- a) 23 52 33, Chaudière à condensation au gaz à évacuation directe et forcée (PDV)
- b) 07 14 16, Revêtement d'étanchéité d'application liquide à froid.
- c) 10 81 23, Dispositifs de contrôle aviaire.

2. REMPLACER les sections de devis 07 61 00 et 10 26 00 par les sections révisées ci-jointes.

3. REMPLACER les sections 026 et 027 par les sections ci-jointes.

4. RÉVISER l'assemblage du toit comme indiqué dans le dessin ci-joint (ASK-1).

#### A2 ÉLECTRICITÉ

##### 1. DESSINS

**E1 PLAN D'ÉTAGE – ÉCLAIRAGE** – Se reporter au nuage de révision.

1. SUPPRIMER les détecteurs de lumière solaire. Supprimer la note 6.
2. Voir l'emplacement modifié pour le détecteur d'occupation.

**E3 NOMENCLATURES DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE**

1. Voir la nomenclature des systèmes mécaniques.

**E0S1 PLAN DE LOCALISATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE**

1. Voir le détail révisé du massif de conduits.

#### A3 MÉCANIQUE

##### 1. DESSINS

**M2 – PLAN D'ÉTAGE – DISPOSITION DE LA PLOMBERIE**

1. Se reporter au nuage de révision.

### B) QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

**Q25. Est-il nécessaire d'inclure des exigences relatives aux autorisations de sécurité et à un laissez-passer dans le devis du projet?**

R25. La sous-section « 1.5, Autorisations de sécurité » de la section 01 14 00 peut être enlevée.

**Q26. L'exigence relative à un coordonnateur compétent des travaux mécaniques et électriques et aux documents et éléments à remettre connexes, ainsi qu'à la conception déléguée, est inabordable**

R26. Cette exigence a été éliminée – la section 01 31 13 peut être enlevée.

**Q27. Pourquoi y a-t-il autant de détecteurs de lumière solaire dans le détail 3/E-4?**

R27. Ces détecteurs seront supprimés. Tous les dispositifs d'éclairage seront contrôlés par des détecteurs d'occupation et une minuterie. Se reporter au dessin E1 révisé ci-joint.

**Q28. Est-ce que le filage du bâtiment doit être placé dans des conduits ou bien est-ce que des fils NMD90 dans les murs sont acceptables?**

R28. Le câble d'alimentation principal et les connexions de moteur doivent être dans des conduits. Les fils NMD90 dans les murs sont acceptables.

**Q29. Notes sur le bois, dessin S-202 : le devis indique qu'il doit s'agir de bois séché au four – quelle doit être la teneur en humidité (à la surface ou dans le cœur)?**

R29. Le bois doit être séché de manière à obtenir une teneur en humidité moyenne de 15 % et d'au plus 19 % (surface sèche). Il est aussi acceptable d'empiler le bois massif, en l'espaçant, et de le protéger contre la lumière directe du soleil et contre la pluie et la neige, pour le sécher à l'air dans un endroit bien ventilé, si le temps le permet,

pour réduire les gerces et les courbures causées par le séchage.

Les éléments de bois apparents du projet sont considérés comme du « bois de charpente apparent », et ils devront satisfaire à des normes esthétiques élevées.

**Q30. Le bois vert doit-il avoir la section transversale prescrite avant d'être séché, ou bien le bois devra-t-il avoir les dimensions prescrites après le séchage?**

R30. Le bois brut de sciage doit être coupé aux dimensions indiquées sur les dessins puis être séché.

**Q31. Le bois doit-il être du bois avec cœur renfermé ou être libre de centre de cœur?**

R31. Les dimensions, la qualité et l'essence requises pour les éléments de charpente sont indiquées sur les dessins structuraux. Les éléments de bois apparents du projet sont considérés comme du « bois de charpente apparent », et ils devront satisfaire à normes esthétiques élevées. Il faut s'efforcer d'obtenir le bois le plus approprié pour ces éléments, afin de réduire les gerces et les courbures.

**Q32. Est-ce qu'un fini brossé est acceptable pour le brut de sciage de cèdre?**

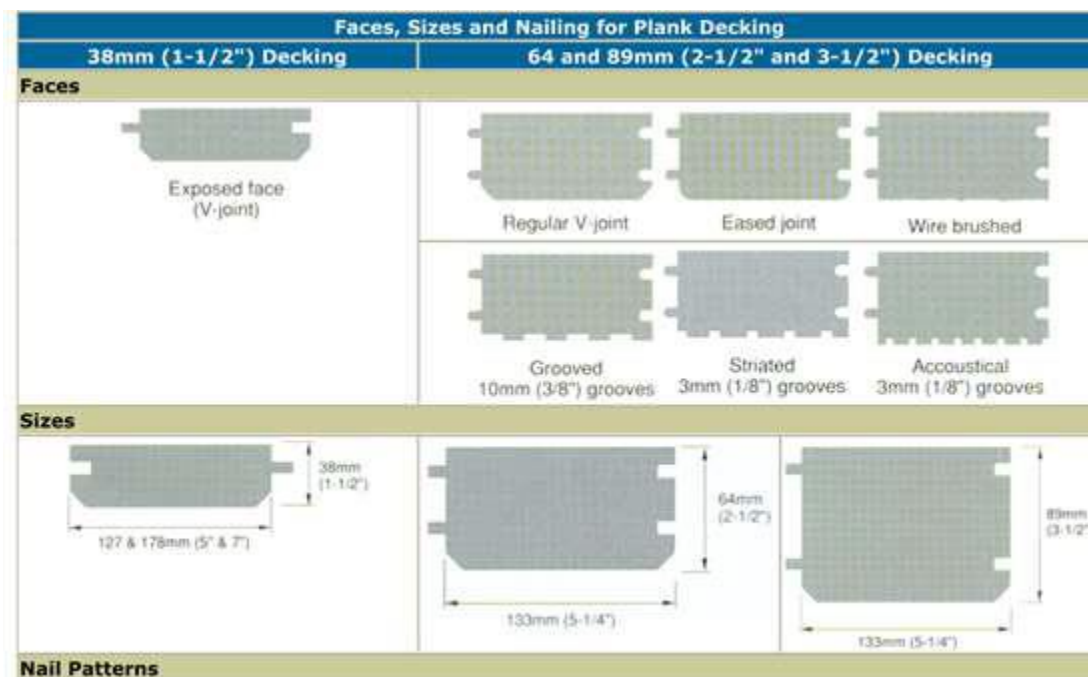
R32. Un fini brossé n'est pas acceptable.

**Q33. Appliquer deux (3) couches de teinture Cloverdale appliquées en usine. Est-ce 2 ou 3 couches?**

R33. Trois couches de teinture Cloverdale appliquées en usine.

**Q34. En quel matériau doivent être les panneaux de toit? Dans certains détails, cela semble être du bois laminé avec des goujons (bois laminé avec des clous), alors que dans d'autres détails, il est appelé « bois lamellé-croisé (CLT) », et dans certaines descriptions, on parle d'un produit à rainures et à languettes. Est-ce un platelage de 2x4 rabotés sur quatre faces OU du bois de charpente fait d'épinette-pin-sapin (SPF)? Veuillez préciser le produit et les dimensions détaillées.**

R34. Le matériau des panneaux de toit est l'aluminium (consulter la [section révisée 07 61 00, Couverture en feuilles métalliques](#)). Le bois lamellé-croisé (CLT) est pour le platelage de toit ci-après. Les panneaux de toit apparents doivent être des panneaux à rainures et à languettes de qualité commerciale et de 89 mm d'épaisseur. Les panneaux à rainures et à languettes de qualité commerciale de 89 mm d'épaisseur viennent normalement en largeur standard obtenue à partir de bois brut de 102 x 152 dégrossi à 89 x 133mm, plus la projection de la languette. Veuillez consulter l'image ci-après pour les dimensions et les formes des panneaux de toit. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du Conseil canadien du bois (<http://cwc.ca/fr/produits-du-bois/bois/platelage-en-madriers/>).



**Q35. Quelle est la direction des panneaux de toit? Veuillez indiquer la disposition des panneaux.**

R35. La direction des panneaux de toit est indiquée sur le plan de charpente de toiture, sur le dessin S-202. Les panneaux doivent être perpendiculaires à la direction des poutres de toiture en bois.

**Q36. Quelle pierre est requise pour le projet? Les plans indiquent qu'il soit d'agir de pierres provenant d'une**

---

**carrière locale, ce qui expliquerait les détails d'une cornière. Dans le devis, il est indiqué qu'il doit s'agir de simili-pierres, ce qui ne nécessiterait pas de cornières.**

R36. Veuillez voir les modifications ci-après apportées à la section 04 40 00 – Placage de pierre :

- **MODIFIER** l'article 2.1.1 to read:
  - .1 Acceptable Materials: local quarried stone as indicated on Drawings.
- **AJOUTER** l'article 2.4.8 to read:
  - .8 Provide metal angles and support to hold load of stone in accordance with Building Code requirements and Structural details.

**Q37: Quelle est l'épaisseur de l'asphalte qu'il faut enlever?**

R37. L'épaisseur de l'asphalte est d'environ 100 mm.

**Q38. Quelle est l'épaisseur minimale de la couche de remblai sur les services publics (eau, égouts sanitaires, égouts pluviaux, électricité/communications)?**

R38. Le dessus des conduites d'eau et des conduites sanitaires doit être recouvert de 2,7 m de remblai. Pour les services publics peu profonds, veuillez consulter l'entreprise concernée. Le remblai minimal au-dessus des services publics doit être de 760 mm. Voir le détail 04/E0S1.

**Q39. Quel doit être l'isolant rigide (horizontal) sur le périmètre de la dalle de radier, et sur la sous-face du trottoir et des semelles? Les dessins indiquent la dimension (4 po), mais pas le type.**

R39. L'isolant rigide horizontal doit être du polystyrène extrudé d'une résistance à la compression minimale de 40 lb/po<sup>2</sup>. La section 07 21 13 – Isolants en panneaux, doit être modifiée comme suit :

- **AJOUTER** l'article 2.2.2
  - .2 Insulation: Extruded polystyrene (XPS) to CAN/ULC S701 and as follows:
    - .1 Type: 4
    - .2 Thermal Resistance: LTTR RSI 0.87/25 mm minimum.
    - .3 Edges: square
    - .4 Size: 610 mm x 2440 mm x thickness as indicated on Drawings.
    - .5 Compressive Strength: minimum 200 kPa at 10% deformation in accordance with ASTM D1621.
    - .6 Water Absorption: maximum 0.7% (% by volume) in conformance with ASTM D2842.
    - .7 Acceptable Materials:
      - .1 Dow Styrofoam SM
      - .2 Owens-Corning Canada LP Foamular C-300
      - .3 Soprema, Sopra-XPS 30

**Q40. Quel doit être l'isolant rigide (vertical) au béton fini au latex?**

R40. Veuillez voir les modifications suivantes à la section 07 21 13 – Isolants en panneaux.

- **AJOUTER** l'article 2.2.3
  - .3 Perimeter Insulation: Pre-manufactured concrete faced polystyrene, extruded type, in accordance with CAN/ULC S701 and CAN ULC S770 and as follows:
    - .1 Type: 4
    - .2 Thermal Resistance: LTTR RSI 0.87/25 mm minimum.
    - .3 Edges: tongue and groove.
    - .4 Size: 610 mm x 1220 mm x thickness as indicated on Drawings with 8 mm concrete topping.
    - .5 Compressive Strength: minimum 200 kPa at 10% deformation in accordance with ASTM D1621.
    - .6 Water Absorption: maximum 0.7% (% by volume) in conformance with ASTM D2842.
    - .7 Concrete Faced Insulation Fasteners: Concrete faced insulation manufacturer's standard concealed fasteners  
with groove mounting plate and fastening spline.
    - .8 Acceptable Materials:
      - .1 Tech-Crete Processors Ltd., CFI Wall Panels.
      - .2 T-Clear Corp., CFI Wall Panels

**Q41. Dans les toilettes, où des panneaux muraux en PVC sont prescrits, il est indiqué qu'ils doivent avoir une hauteur de 58 po, mais aussi qu'ils doivent atteindre la sous-face du plafond. Quelle est la bonne hauteur?**

R41. La bonne hauteur est de 58 po.

**Q42. Les panneaux en PVC Altro White Rock sont-ils les panneaux de premier choix? Leur installation doit se faire par un installateur certifié, et les joints doivent être thermosoudés.**

R42. Le produit Altro White Rock est le premier choix – les produits de remplacement ne seront considérés qu'après l'attribution du contrat.

**Q43. Le dessin A7.02 indique qu'il faut une membrane d'étanchéité au niveau de la bordure surélevée :**

**quelles en sont les spécifications?**

R43. Consulter la [section de devis 07 14 16](#) ci-jointe.

**Q44. Est-ce que l'isolant Rockwool Comfortboard 80 est approprié comme isolant en fibre minérale semi-rigide pour l'extérieur?**

R44. Non. Consulter la [section 07 21 13](#). Les panneaux Cavity Rock de Rockwool sont le produit accepté.

**Q45. Est-ce que l'ingénieur de ce projet demande des joints de construction dans la dalle de radier coulée, ou bien est-ce que cette dalle peut être coulée en une seule étape?**

R45. Consulter les notes sur le béton du dessin S-201. Tout le béton exposé est considéré comme du béton apparent de valeur architecturale et il doit satisfaire à des normes esthétiques élevées. Les joints de construction ne sont pas exigés, mais ils pourraient être envisagés pour faciliter la construction. Le dessin 2/S-201 montre des joints exécutés au trait de scie.

**Q46. Y a-t-il des spécifications pour les pics anti-oiseaux en métal?**

R46. Consulter la [section de devis 10 81 23](#) ci-jointe.

**Q47. Les éléments de charpente prescrits ne satisfont pas aux critères de rendement thermique minimal, et ces produits vont geler à l'intérieur lorsque la température extérieure atteindra -18 degrés Celsius ou moins.**

R47. Veuillez consulter les modifications suivantes apportées à la section 08 44 13 – Murs-rideaux vitrés à ossature d'aluminium :

- AJOUTER l'article 2.1.1.6  
.6 DESA
- MODIFIER l'article 2.4.1.1, .2, and .3 to read:  
.1 Frame Dimensions: Nominal 45 mm wide x back as shown on Drawings, section having a 28 mm glazing throat.  
.2 Cover Depth: Nominal 45 mm wide x 19 mm deep  
.3 Basis of Design:  
.1 DESA 45HP series
- SUPPRIMER l'article 2.4.1.4.

**Q48. Veuillez nous donner plus de détail sur la disposition de la plaque d'assise à ancrage central (knife plate) pour les cornières dans la partie inférieure du mur 1.**

R48. Consulter le détail fourni dans l'addendum n° 1.

**Q49. La section 09 21 16, Revêtements en plaques de plâtre, prescrit une moulure de joint mur-plafond. Est-ce requis? Veuillez confirmer les emplacements et les détails le cas échéant.**

R49. Les moulures de joint mur-plafond ne sont pas requises.

**Q50. Quel article de paiement doit être utilisé pour la boîte de jonction, les conduits et les fils de la future enseigne?**

R50. Conduit et fil de l'article de paiement 9.1, « Fournir et installer une ligne électrique ».

**Q51. Est-ce que Parcs Canada pourrait envisager des composants en bois rabotés et poncés plutôt que seulement du bois brut de sciage? Cela pourrait être une solution économique par rapport à ce qui est prescrit.**

R51. Les dimensions, la qualité et l'essence requises pour les éléments de charpente sont indiquées sur les dessins structuraux. Les éléments de bois apparents du projet sont considérés comme du « bois de charpente apparent », et ils devront satisfaire à normes esthétiques élevées. Consulter la section 06 10 10, Charpenterie brute, article 2.1.3.2 : « Le bois doit être scié, poncé et fini à la roulette de nylon pour en faire ressortir le fil naturel, et il faut retirer les résidus du procédé de sciage, les estampilles, les traces de levage, de transport et de la lame de scie elle-même ».

**Q52. La nomenclature du panneau et les calculs de la demande indiquent « une demande estimée totale » de 218 A, alors que le devis indique qu'il faut un commutateur principal de 100 A et 600 V qui alimente un transformateur de 75 kVA d'une puissance de sortie maximale de 208 A à 120/208 V – de plus, un panneau principal de 400 A est prescrit. Devons-nous tout dimensionner pour un panneau principal de 225 A ou pour un branchement de 400 A?**

R52. L'entrepreneur doit tout dimensionner en fonction d'un panneau principal de 225 A.

**Q53. Qui est « l'entrepreneur du système de haut-parleurs »?**

R53. L'entrepreneur en électricité doit assumer le prix des haut-parleurs.

**Q54. Qui doit fournir les sèche-mains, et quel est le modèle?**

R54. L'entrepreneur doit installer les sèche-mains – sèche-main Dyson Airblade « dB » activé par insertion des mains, ou un produit équivalent approuvé. Consulter la [section 10 28 10, Accessoires de salle de toilettes et de salle de bains, article 2.3.4.](#)

**Q55. Existe-t-il une liste d'articles fournis par le maître de l'ouvrage qui pourrait nous être fournie?**

R55. Consulter le document ID1.00.

**Q56. Est-ce qu'un contrôleur d'éclairage tout-en-un est un produit de rechange acceptable pour les fonctions décrites?**

R56. Un contrôleur d'éclairage tout-en-un peut être utilisé, à la condition qu'il réponde à l'intention du concept.

**Q57. Est-ce que le béton pour les conduits sous le bâtiment est réalisé par l'entrepreneur général?**

R57. Oui.

**Q58. Qui est responsable des commandes de chaudière?**

R58. La responsabilité revient à l'entrepreneur en mécanique.

**Q59. Où sont les spécifications des chauffe-conduits de 20 kW du ventilateur-récupérateur de chaleur que l'entrepreneur en électricité doit fournir?**

R59. Consulter la [section 23 52 33](#) ci-jointe. Les chauffe-conduits doivent être fournis par l'entrepreneur en mécanique et installés par l'entrepreneur en électricité.

**Q60. Le bois doit-il être ouvré?**

R60. Oui. Consulter la [section de devis 06 10 10, Charpenterie brute](#), articles 1.4.2 et 1.4.3

**Q61. Habituellement, nous plaçons deux rangées perpendiculaires de profilés métalliques en Z, et nous plaçons du ruban isolant thermique entre eux. Sur le revêtement mural, un assemblage très populaire est l'utilisation des ancrages Cascadia et d'une couche de profilés en Z.**

R61. L'entrepreneur doit respecter les assemblages de murs indiqués sur les dessins.

**Q62. De l'isolant Cavityrock est prescrit derrière le revêtement mural, alors que le dessin indique un isolant semi-rigide. De l'isolant Cavityrock est prescrit pour le toit, ce qui est recommandé par Rockwool pour des bardages rapportés. Sous un toit plat, Rockwool recommande son produit Toprock DD. Veuillez nous indiquer pour quel produit nous devons fournir un prix.**

R62. L'isolant rigide Cavityrock est un isolant « semi-rigide ». Veuillez consulter la section de devis révisée [07 61 00](#) pour l'isolant de toit acceptable.

**Q63. Il y a une certaine confusion quant aux éléments thermiques décrits dans le courriel précédent. Les produits Cascadia et Northern Facade sont prescrits, mais aucun de ces produits ne ressemble aux produits illustrés dans le détail au-dessus. Veuillez nous indiquer pour quel produit nous devons fournir un prix.**

R63. Veuillez consulter les modifications suivantes dans la [section 07 21 13 – Isolants en panneaux](#) et dans la [section 07 42 13 – Bardage métallique préformé](#) :

Section 07 21 13

- AJOUTER l'article 2.3.1.4  
.3 Kalzip

Section 07 42 13

- AJOUTER l'article 2.5.1.4  
.3 Kalzip

**Q64. Sur le dessin E0S1, seulement deux conduits sont indiqués pour le branchement d'alimentation électrique principal et pour le branchement de communications. Est-ce que les notes 3 et 4 du dessin E0S1 sont exactes? Si non, combien de conduits sont requis?**

R64. Les notes 3 et 4 sont exactes, voir le dessin E0S1 ci-joint pour le détail révisé.

**Q65. Quel article de paiement couvre l'élimination des articles électriques existants (dessin E0S1, note 6)?**

R65. Ces éléments seront couverts dans les coûts principaux – article A3.

**Q66. Concernant la section 26.09.23, y aura-t-il des systèmes d'éclairage Eaton / un système de commande basse tension de l'éclairage dans ce projet? Les dessins n'en indiquent ou n'en détaillent aucun.**

R66. Il n'y a pas de commande à basse tension d'appareil d'éclairage Eaton dans ce projet.

**Q67. Quel est le numéro de fabricant et de catalogue pour les détecteurs d'occupation muraux (dessin E1 – note 4) et les détecteurs de lumière du soleil (dessin E1 – note 6)?**

R67. Détecteurs d'occupation muraux : Acuity Lighting (mise en marche manuelle/fermeture automatique) et numéro

de modèle WSX-SA-WH ou l'équivalent approuvé (régler la minuterie avec un délai de 10 minutes). Pour les détecteurs de lumière du soleil, consulter le dessin E1 ci-joint. Les détecteurs de lumière du soleil ont été enlevés.

**Q68. La section de devis 27.10.00 2.8 prescrit un bâti autoportant à 4 poteaux monté sur le sol pour les câbles de communications. Est-ce qu'un plus petit bâti mural serait acceptable? Ou bien seul le bâti prescrit est requis?**

R68. Un plus petit bâti sera acceptable.

**Q69. La section de devis 27.40.00, Système audiovisuel, a été incluse dans le dossier d'appel d'offres. Cela fait-il partie du présent contrat? Cela n'est pas détaillé dans les dessins.**

R69. Seule la partie « audio » de cette section s'applique. Il n'y a pas de système visuel.

**Q70. Dessin M2, note 2 – Veuillez préciser si l'entrepreneur des services sur le chantier ou si l'entrepreneur en mécanique sera responsable de changer les tuyaux en PVC de 100 mm existants en tuyaux PEX de 100 mm?**

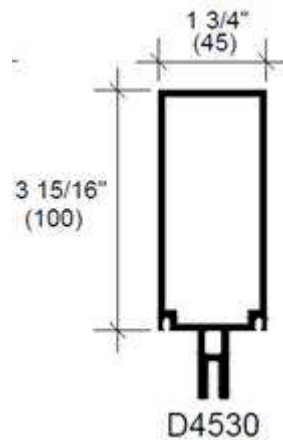
R70. Prolonger le tuyau en PVC extérieur jusqu'au local mécanique. Prolonger le tuyau en PVC au-dessus du local mécanique avant de faire la transition aux tuyaux PEX. Le prolongement des tuyaux en PVC de l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment doit être effectué par l'entrepreneur en mécanique.

**Q71. Quel doit être le fabricant des tuyaux PEX de 100 mm? Veuillez également fournir le détail de conversion pour le remplacement des tuyaux en PVC Blue Brute par des tuyaux PEX de 100 mm.**

R71. Uponor, Viega, CANPEX et tout autre fabricant équivalent approuvé de tuyaux PEX peut fournir les tuyaux PEX. Le détail de conversion du PVC au PEX est du ressort de l'entrepreneur en mécanique.

**Q72. Veuillez préciser la dimension de la section arrière des cadres en aluminium requise pour ce projet – le devis indique 64 x 186, mais le détail 3 sur le dessin A7.02 ne montre pas une dimension totale de 186 mm.**

R72. Consulter le schéma ci-après – la section arrière suivante est requise : section arrière de 100 mm avec ligne de visibilité de 45 mm.



**Q73. Le détail 1/A7.01 contient une note qui indique « parement en béton sur isolant en mousse de 102 mm d'épaisseur ». Est-ce un isolant en mousse rigide ou projetée? De plus, faut-il appliquer une membrane d'étanchéité sur le mur de fondation?**

R73. Les panneaux muraux isolés à parement en béton sont des panneaux isolants préfinis pour mur de fondation périmétrique ou mur de faible hauteur, comportant un isolant en mousse de marque Styrofoam et un parement en béton modifié au latex de 8 mm d'épaisseur appliqué en usine, au fini légèrement brossé. La courbure surélevée sur tout le pourtour du périmètre du bâtiment, au-dessus du niveau du rez-de-chaussée, nécessite une membrane d'étanchéité.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**